

18 juin 2001

01.318

Question Willy Haag**Le canton de Neuchâtel ploie-t-il sous une avalanche de champions du monde?**

Le champion du monde de "snowboard" Gilles Jaquet est étudiant à l'Université de Neuchâtel. Il a déjà réussi les 2/3 de sa "Licence sans spécification", 1/3 enseignement du sport et 1/3 mathématiques. Il a réussi les examens écrits du 3^e tiers (physique: 4 branches) mais a raté les oraux. Il devra donc refaire les examens de physique, écrits et oraux.

Vu l'intense entraînement auquel il doit se soumettre pour garder son titre (physiquement de septembre à novembre et sur les pistes de décembre à avril), il a demandé que ces examens soient répartis sur deux ans.

Réponse du doyen de la faculté des sciences: impossible! Cela n'est pas dans le règlement et il y a un risque de créer un précédent. D'autres sportifs pourraient demander les mêmes faveurs.

Dans ce parlement, il y a une dizaine d'années, nous avons discuté longuement de la nécessité de créer des classes spéciales pour faciliter la vie des étudiants sportifs de pointe et artistes.

Nous avons vu récemment l'Etat lui-même aux petits soins fiscaux avec Xamax qui n'est pourtant pas – et on le regrette! – champion du monde. On a même argué de l'importance de Xamax pour le rayonnement de Neuchâtel.

Il semble que d'autres universités soient plus souples avec leurs champions; exemple Berne avec Anita Weyermann, championne de course à pied, mais par encore championne du monde.

Question: en faisant preuve de souplesse, pour permettre à Gilles Jaquet de maintenir son – extraordinaire – titre de champion du monde de "snowboard", met-on en péril le fonctionnement de la faculté des sciences?